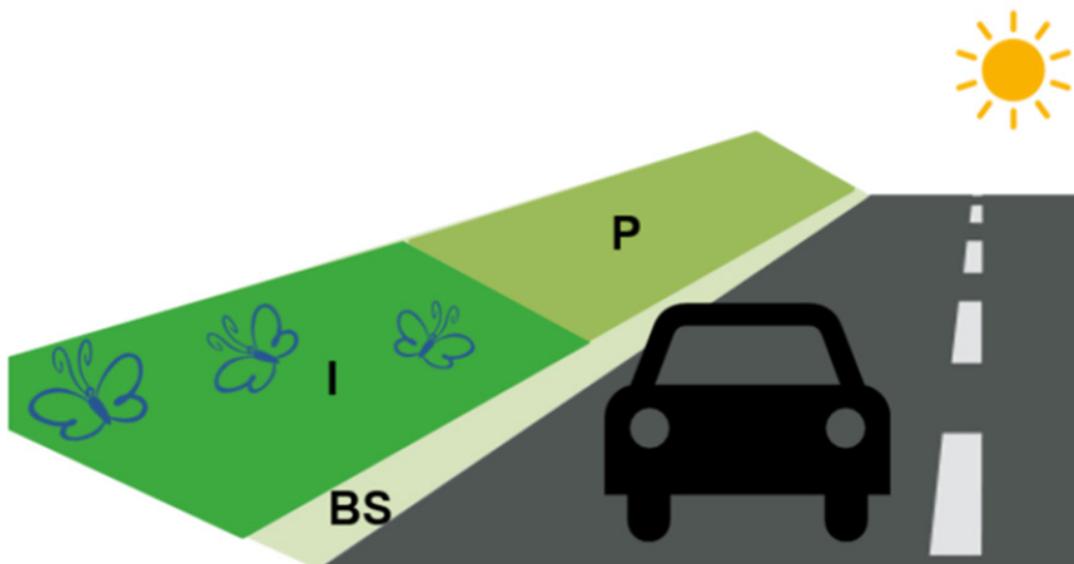


FAUCHE ALTERNÉE EN FAVEUR DES INSECTES

LE CAS DU SECTEUR DE GENOLIER

Une gestion différenciée des espaces verts permet de favoriser la biodiversité. La « fauche alternée » est une mesure d'entretien possible qui permet d'offrir des habitats pour les insectes et la petite faune, tout en diminuant le temps d'intervention sur le terrain. Attention tout de même à bien choisir l'emplacement de cette mesure pour ne pas encourager l'apparition de ligneux ou la prolifération de plantes envahissantes problématiques !



Schématisme de la mise en place d'une « fauche alternée » (BS = bande de sécurité / P = fauche de la zone les années paires / I = fauche de la zone les années impaires). À noter que la zone gérée peut être divisée en trois ou en quatre parties égales (source : n+p biologie Sàrl).

Depuis plusieurs années, la DGMR met en place la fauche alternée sur quatre bords de routes du secteur de Genolier. Cette opération découle d'un plan d'action régional particulier en faveur de l'azuré des coronilles, un petit papillon menacé qui vit en plaine et affectionne les milieux secs et ensoleillés.

CRÉER DES ZONES REFUGES

Une partie du talus est fauchée les années paires et l'autre les années impaires. Ainsi, une zone non fauchée, nommée « zone refuge », est conservée toute l'année. Elle favorise tout un panel d'insectes et de plantes à fleurs, en particulier la coronille bigarrée, plante-hôte de l'azurée des coronilles. Comme beaucoup d'insectes, ce papillon passe l'hiver sous la forme d'œufs déposés dans la végétation herbacée. Le maintien de secteurs non fauchés, dans lesquels cet insecte et bien d'autres peuvent s'abriter pendant l'hiver, est donc primordial pour leur survie.

Sur les conseils d'un biologiste mandaté, les employé·e·s d'entretien ont adapté la technique de fauche de ces talus : la barre de coupe et le râtelage ont ainsi remplacé le broyage laissé sur place. Ils et elles surveillent également les zones de plantes exotiques envahissantes et, s'ils et elles en trouvent, les arrachent.

LES RÉSULTATS

Un suivi des effets biologiques de cette mesure expérimentale a été réalisé par des biologistes en 2022. Il en ressort que la fauche alternée (1) offre des zones refuge attractives pour beaucoup d'insectes (sauterelles, grillons et papillons) et (2) favorise la coronille bigarrée, plante-hôte de l'azuré des coronilles. Depuis 2019, un suivi photographique permet de vérifier visuellement ces résultats.



Coronille bigarrée et azuré de coronilles (photos : n+p biologie Sàrl)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Cette étude a permis d'affirmer que la fauche tardive (août-septembre) des milieux maigres est très favorable à la biodiversité, dans un contexte où la grande majorité des surfaces prairiales sont fauchées de manière synchrone au plus tard le 15 juin (domaine agricole).

CONTACT

DGMR – Direction générale de la mobilité et des routes
Division Entretien
Département de la culture, des infrastructures et des ressources humaines (DCIRH)
Place de la Riponne 10, 1014 Lausanne
T 021 316 70 40 – info.dgmr@vd.ch